



Le plan PIF (protection des intérêts financiers de l'UE) de la DG , une volonté ou un « gadget » ?

La Direction Générale vient de publier récemment un Plan de Protection des Intérêts Financiers l'UE (PIF) se déclinant en 26 mesures.

Si elles reprennent des aspects importants comme le ciblage, la mise en place de référents ciblage et enquêtes, le travail en réseau, la formation, le traitement et l'analyse des données, il n'y a malheureusement rien sur l'aspect humain du contrôle douanier .

En effet, le data-mining, par exemple, ne supplantera jamais la pertinence et l'utilité d'un contrôle physique et/ou documentaire réalisé par un agent

Sur la période 2019-2022, le déclaratif douanier dématérialisé (source CANOPEE) a connu les évolutions suivantes à l'importation : +36 % en DELTA C - +9,8 % en DELTA D et + 652 % en Fret Express (DELTA +X + DELTA H7) et on ne peut pas dire que les moyens humains dévolus au contrôle de ce déclaratif aient connu une évolution similaire !

Même si comparaison n'est pas toujours raison, en 2020 les services régionaux d'enquête de la Douane Allemande (Zollfahndungsämter ou ZFA) avaient à périmètre de missions assez similaires trois fois plus d'enquêteurs que les services de la DGDDI !

L'USD-FO demande à ce que ce plan PIF ne soit pas uniquement un catalogue de bonnes intentions mais comporte un volet de renforcement des effectifs dédiés aux contrôles ex-ante et ex-post !.

Par ailleurs, le rapport du « Joint Research Center » de la Commission européenne souhaite aller plus loin dans le caractère prescriptif des contrôles, leur contenu documentaire, comme physique, l'analyse de risques et le niveau des sanctions.

Ces orientations confortent la demande de l'**USD-FO** visant à renforcer les capacités de contrôle effectif et physique des marchandises importées.

L'**USD-FO** souhaite pouvoir engager rapidement une réflexion avec la direction générale sur ce point important en tant qu'il engage la responsabilité de notre administration vis-à-vis des institutions européennes.

Paris, le 2 mai 2023
